



UN NOUVEAU CIS POUR LES SAPEURS-POMPIERS CASSELOIS



SDIS NORD
SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS

Sommaire

Éditorial du Président	page 2
Pose de première pierre au CIS Vallée de la Lys	page 2
Inauguration du CIS Cassel	pages 3
Évaluation des Risques Professionnels	pages 4 et 5
Signature d'un protocole d'accord syndical commun	page 6
Retour sur la JPO au CIS Douai-Waziers	page 7
Cérémonie de départs en retraite	page 7

La Lettre du SDIS du Nord
18 rue de Pas
BP 68
59028 Lille cedex
Tél. 03 28 82 28 61
Fax: 03 28 82 28 60
E-mail: com@sdis59.fr

Directeur de la publication
Akim Oural
Rédaction
Christian Prévost,
Guillaume Sitarz
Photos
Philippe Houzé

Conception
SCH Communication - Lille
Impression
l'Artésienne - 62 800 Liévin
Numéro d'ISSN : 1628-0075
Dépôt légal : octobre 2009
Tirage : 10 000 exemplaires



L'inauguration du nouveau Centre d'Incendie et de Secours de Cassel, le 4 septembre dernier, a été l'occasion de présenter aux Nordistes, et plus particulièrement aux habitants du secteur

d'intervention de ce nouveau centre, les orientations voulues par les élus du SDIS du Nord en faveur des Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV).

En effet, cet ouvrage architectural, dont le montant des travaux représente un investissement de 2,4 millions d'euros, conjugue à la fois efficacité et fonctionnalité, cadre de vie agréable et intégration réussie au paysage si spécifique et préservé de la Flandre intérieure.

Plus qu'un outil de travail, ce bâtiment témoigne également des actions mises en œuvre quotidiennement par le SDIS pour le développement et la pérennisation du Volontariat dans notre département.

Ainsi, depuis plusieurs années, de nombreuses campagnes de sensibilisation ont été organisées afin de souligner que le volontariat est une ressource humaine essentielle pour répondre aux demandes de secours de la population sur l'ensemble du territoire départemental.

Permettre aux Sapeurs-Pompiers Volontaires d'exercer leurs missions dans des conditions de sécurité optimales et avec un matériel moderne afin que les Nordistes disposent d'un service public départemental de sécurité civile toujours plus efficace et plus réactif, tels sont les engagements que s'est fixé le Conseil d'Administration du SDIS du Nord.

Bernard Derosier
Bernard Derosier
Président du SDIS du Nord

VALLÉE DE LA LYS: LES TRAVAUX SONT OFFICIELLEMENT LANCÉS

En posant la première pierre du bâtiment, Daniel Rondelaere, Premier Vice-Président du Conseil d'Administration du SDIS du Nord, a lancé de manière symbolique le démarrage des travaux du nouveau Centre d'Incendie et de Secours de la Vallée de la Lys, le jeudi 2 juillet 2009.

Bon nombre d'élus du secteur et de Sapeurs-Pompiers locaux avaient fait le déplacement à Bousbecque pour assister à la cérémonie de pose de première pierre du nouveau Centre d'Incendie et de Secours de la Vallée de la Lys. Sous un soleil de plomb, c'est à Daniel RONDELAERE qu'est revenu l'honneur d'accomplir ce geste en compagnie du Colonel Philippe VANBERSELAERT, Directeur Départemental.

Une fois le chantier terminé, dans 18 mois environ, le nouveau bâtiment regroupera les Sapeurs-Pompiers de cinq CIS (Bousbecque, Linselles, Roncq, Halluin et Comines). Cette concentration de moyens permettra une meilleure qualité d'intervention. Comme l'a déclaré Daniel RONDELAERE, « cette construction

très fonctionnelle est une nouvelle illustration d'une politique volontariste du SDIS du Nord » pour garantir à chaque citoyen un service de secours de qualité et offrir aux Sapeurs-Pompiers des conditions de travail optimales.

Ce nouvel équipement ambitieux s'étendra sur une parcelle de 12 630 m². Les bâtiments occuperont une superficie de 4 670 m². A terme, le Centre, classé de type 5, pourra accueillir 54 Sapeurs-Pompiers Professionnels et 80 Sapeurs-Pompiers Volontaires.

»»» CETTE CONSTRUCTION EST UNE NOUVELLE ILLUSTRATION D'UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DU SDIS DU NORD



UN CIS MODERNE ET FONCTIONNEL A CASSEL

Le Capitaine Bertrand ROUGANE-CAP, Chef de Centre à Cassel, et ses hommes ont accueilli avec beaucoup de fierté le Président du Conseil d'Administration du SDIS, Bernard DEROSIER, les élus et la population à l'occasion de l'inauguration du nouveau Centre d'Incendie et de Secours.

En 2002, suite à une analyse fonctionnelle, l'ancien Centre d'Incendie et de Secours de Cassel, situé rue Desmytère, s'est révélé inadapté. D'éventuels extensions ou aménagements ne pouvant être réalisés sur ce site, la reconstruction d'un bâtiment est apparue nécessaire. C'est donc Place du Général Vandamme, dans une zone classée Monument Historique, que le nouveau CIS a été érigé.

Au terme d'une année de travaux, le nouvel équipement a été inauguré, le vendredi 4 septembre 2009, par Bernard DEROSIER en compagnie de Daniel RONDE-

LAERE, Premier Vice-Président, du Colonel Philippe VANBERSELAERT, Directeur Départemental et de nombreux élus.

Le bâtiment s'étend sur une surface de 980 m² et fait preuve d'un caractère résolument moderne et original dans son aménagement.

»»» CE NOUVEL ÉQUIPEMENT MONTRE L'INTÉRÊT PORTÉ À LA PROTECTION ET LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION

Il défend en 1^{er} appel un secteur constitué de 11 communes. Alors que le Capitaine Bertrand ROUGANE-CAP compte dans ses rangs 32 Sapeurs-Pompiers Volontaires et une section JSP, le nouveau centre permettra d'accueillir, à terme, 52 Sapeurs-Pompiers Volontaires et 5 matériels roulants.

Dans son propos, Bernard DEROSIER a tenu à souligner que « l'action des Sapeurs-Pompiers Volontaires est indispensable pour la mise en place d'un service de secours efficace pour la population. » Après avoir salué l'engagement citoyen des Sapeurs-Pompiers Volontaires, il a rappelé que le SDIS du Nord œuvre quotidiennement pour le développement et la pérennisation du volontariat dans notre département.

Ce nouvel équipement, d'un coût de 2,4 millions d'euros, montre l'intérêt porté par le Conseil d'Administration à la protection et la sécurité de la population. « Avec la reconstruction du CIS Cassel, c'est la modernisation des services d'incendie et de secours du Nord qui se poursuit. » a souligné le Colonel Philippe VANBERSELAERT.



Comme Cassel, d'autres CIS inscrits au programme quinquennal d'investissement, établi en 2006, seront inaugurés dans les mois qui viennent. Ainsi, les Sapeurs-Pompiers de Templeuve viennent d'être dotés d'un CIS en construction modulaire. Celui-ci sera inauguré le vendredi 23 octobre par Bernard DEROSIER. Une cérémonie sur laquelle nous reviendrons dans le prochain numéro de la Lettre du SDIS.

UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION INNOVANTE

Améliorer les conditions de travail et de sécurité de l'ensemble des agents est un enjeu majeur pour le SDIS. Pour ce faire, plus de 10 000 heures de travail seront nécessaires à la réalisation d'un projet innovant en terme de prévention : le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

Mieux prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles, c'est assurer à chaque agent la préservation de son intégrité physique et de sa santé tout au long de sa carrière. C'est aussi permettre aux centres de secours et aux services d'assurer au quotidien leurs missions avec des effectifs présents et opérationnels.

Pour cela le projet de réalisation du Document Unique d'Evalua-

tion des Risques Professionnels (DUEvRP) a vu le jour. Accessible à chaque agent au sein de son unité de travail, ce document aura vocation à recenser toutes les situations à risque et à les prévenir voire les supprimer chaque fois que possible. Il sera construit en 5 étapes :

- identification des situations dangereuses au sein de chaque unité de travail

- évaluation et hiérarchisation des risques identifiés
- proposition de plans d'actions correctives et préventives
- mise en œuvre des actions retenues et vérification de leur portée
- mise à jour annuelle du Document

En fin d'année 2008, ce projet a reçu un avis favorable du Comité d'Hygiène et Sécurité et a fait l'objet d'un vote formel lors du Conseil d'Administration. Le lancement de ce grand chantier marque un engagement fort de l'ensemble des élus, de la Direction et des représentants du personnel. Estimé à 10 503 heures de travail, il nécessitera la mise à contribution de l'ensemble du

►►► CETTE SOLUTION EST PLUS PERTINENTE EN TERME DE DIFFUSION ET DE PARTAGE D'UNE CULTURE COMMUNE DE LA SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

Service Hygiène et Sécurité et notamment de deux Agents Chargés de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et sécurité (ACMO). Le rôle de François VERNE, chef du projet, et Anne ROULAND, adjointe, consiste à animer le projet, à coordonner et accompagner les différentes équipes sur le terrain ainsi que les différents groupes de travail. Ils valident aussi les informations saisies par les référents. Le Commandant Nathalie DUBOIS (Agent Chargé des Fonctions d'Inspection) et le Service de Santé et de Secours Médical ont aussi largement été associés au projet.

DES RÉFÉRENTS ÉVALUATEURS RECRUTÉS PARI LES AGENTS DU SDIS

Etant donné la taille du SDIS du Nord, qui rappelons-le est le plus grand de France, la mise en place du DUEvRP sera échelonnée sur trois ans. En 2009, les référents ont été formés et les outils testés. En effet, plutôt que de confier l'évaluation à des experts extérieurs au SDIS, la Direction a opté

pour la formation de référents en interne. Bien que plus exigeante, cette solution est plus pertinente en terme de diffusion et de partage d'une culture commune de la santé et de la sécurité au travail.

Trois instances accompagnent la réalisation du projet. Le Comité de Pilotage présidé par le Premier Vice-Président et le Directeur Départemental a le pouvoir de décision. Le Groupe Projet est composé de représentants des services et d'un membre de chaque syndicat siégeant au CHS et d'un représentant des SPV. Ce Groupe assure la cohérence du projet et propose les actions. De plus, une cellule documentaire est chargée de la logistique du projet (réunions, gestion des plannings, décomptes horaires, ...) et de la gestion des informations (traitement des données, ...).

UN DÉMARRAGE PROMETTEUR

Depuis le mois de mai, les évaluations ont débuté dans le Groupement Territorial n°1. Formés en avril dernier, cinq binômes (6 SPV, 3 SPP, 1 PATS) ont été chargés de réaliser les visites de terrain dans leur groupement. Fin juillet, la moitié des centres de secours et unités techniques ou administratives du G1 a déjà reçu la visite des évaluateurs. Pour les aider dans cette mission, ils sont munis de référentiels d'activités et de dangers, d'une grille d'évaluation et d'une méthode de quantification des risques. Ses outils ont été conçus par le SDIS 77 avec lequel une collaboration étroite a été engagée. Les évaluations portent essentiellement sur les activités fonctionnelles et péri-opérationnelles (bâtiments, matériels, postes de travail hors interventions).

Parallèlement les groupes de travail départementaux se mettent progressivement en place pour étudier des risques plus spécifiques : risques opérationnels (par le biais des formations et des manœuvres), risques psychosociaux, risques susceptibles de provoquer des maladies professionnelles (troubles musculo-squelettiques notamment, appelés « TMS »). L'ensemble de ces travaux fera l'objet d'un examen lors des premières réunions des instances qui auront lieu au second semestre 2009.

Des appels à candidature seront lancés dans le semestre précédant les évaluations dans les quatre autres groupements territoriaux. En 2010, ce sera au tour du G2 et G3 puis l'année suivante du G4, G5, des services centraux. A noter que les agents interviennent sur leur temps de travail (SPP et PATS) ou sont rémunérés en vacations (SPV). Au terme de ces trois années, il sera ensuite temps d'effectuer un premier bilan.

UNE ATTENTE FORTE

Présenté dans le cadre d'une démarche innovante de prévention, le projet a obtenu une subvention importante du Fonds National de Prévention (géré par la Caisse des Dépôts et Consignations et la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales). En contrepartie, le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Nord s'engage à mettre à disposition de l'ensemble des collectivités territoriales et autres SDIS les outils et la méthodologie mis en œuvre par le biais d'une publication sur le site de la CNRACL.

A travers ce projet, c'est donc aussi l'image du SDIS du Nord et son savoir-faire technique et humain qui sont en jeu.



Formation des référents à Fort-Mardyck



Saisie des informations à l'issue du test au CIS Estaires

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD SYNDICAL COMMUN

Daniel RONDELAERE, Premier Vice-Président, et les représentants des syndicats ont signé le vendredi 25 juin dernier un protocole d'accord syndical commun précisant l'exercice des droits syndicaux pour les agents du SDIS du NORD.

Après deux réunions préparatoires organisées le 12 février et le 25 mars, un protocole d'accord syndical a vu le jour le vendredi 25 juin 2009. Son but est d'instaurer la mise en place d'un protocole commun pour les PATS et les SPP suite au nouveau CTP commun élu le 6 novembre 2008. Signé par Daniel RONDELAERE et les représentants (voir encadré), ce document est une première dans la mesure où dans le passé, il existait deux protocoles distincts, l'un pour les PATS, l'autre pour les SPP.

Ce protocole d'accord fixe les conditions d'exercices des droits syndicaux à savoir l'attribution des locaux, les règles d'organisation

des réunions syndicales (une réunion mensuelle d'une heure pendant le temps de travail, ou une réunion hors du temps de travail sans restriction de durée) ou encore les règles d'affichage de documents d'origine syndicale et du mode de distribution dans les locaux du SDIS et dans chaque CIS.

Il fixe également la situation des représentants syndicaux au regard des Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) et des Décharges d'Activité de Service (DAS). Chaque organisation syndicale désigne parmi ses représentants en activité dans la collectivité les agents bénéficiaires des ASA. Ils sont accordés aux

représentants des organisations syndicales mandatés pour assister aux congrès syndicaux, aux réunions des organismes directeurs dont ils sont membres élus, ou aux organismes paritaires. S'agissant des DAS, ce sont des autorisations données aux agents publics d'exercer, pendant leurs heures de service, une activité syndicale. Un crédit global d'heures est déterminé chaque année par la collectivité.

LES SYNDICATS SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ACCORD COMMUN SONT :

- Le Syndicat Autonome SPP-PATS du Nord (SASPP)
- Le Syndicat Avenir Secours (CFE-CGC)
- Le Syndicat de la Confédération Française du Travail (CFDT) des communaux du Nord
- Le Syndicat « Confédération Générale du Travail (CGT) des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des Agents Administratifs et Techniques du SDIS 59 »
- Le Syndicat « Force Ouvrière SDIS 59 » (FO)
- Le Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels et des PATS du SDIS 59 (SNSPP-CFTC)



AGENDA

INAUGURATION DU CIS TEMPLEUVE

Le nouveau Centre d'Incendie et de Secours de Templeuve sera officiellement inauguré **le vendredi 23 octobre 2009**, à 17 heures, rue de Fretin.

CONGRES DE L'UNION DEPARTEMENTALE

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Nord, présidé par le Lieutenant Fabrice TAILLEZ organise son congrès **le samedi 14 novembre**. Cette année, c'est le CIS Somain qui accueillera les congressistes.

CEREMONIE DE SAINTE-BARBE DEPARTEMENTALE

Les Officiers Supérieurs nouvellement promus recevront leurs galons au cours de la cérémonie de Sainte-Barbe Départementale qui se déroulera **le vendredi 4 décembre 2009 à 18 heures**, dans la Salle des Fêtes de la Préfecture, Place de la République à Lille.

LE PUBLIC A RÉPONDU PRÉSENT

Les Sapeurs-Pompiers du CIS Douai-Waziers ont accueilli un public venu en nombre lors du week-end ensoleillé des samedi 19 et dimanche 20 septembre.



Au cours de la manœuvre incendie

Il était très difficile de trouver une place pour se garer aux abords du Centre d'Incendie et de Secours de Douai les samedi 19 et dimanche 20 septembre. Et pour cause, les visiteurs ont répondu en nombre à l'appel des Sapeurs-Pompiers. Le temps d'un week-end, ceux-ci ont décidé d'ouvrir, pour la première fois, les portes de leur CIS. Comme ce fut le cas, le samedi matin, pour Charles BEAUCHAMP, Vice-Président du Conseil d'Administration, et le Colonel Yvan FORZANO, Directeur Opérations, les spectateurs ont ainsi pu découvrir

diverses manœuvres. Outre les explications et les commentaires fournis sur le déroulement d'une intervention, ces démonstrations ont permis d'apprécier le savoir-faire et la maîtrise des Sapeurs-Pompiers locaux. Comme souvent, munis d'un casque et d'une lance, les plus jeunes ont pu découvrir ce métier et repartir du CIS, très fier d'avoir obtenu un diplôme de Petit Sapeur-Pompier

Ludique et pédagogique, espérons que cette journée aura aussi permis de susciter quelques vocations.

UNE AUTRE VIE APRÈS LE SDIS

Les Sapeurs-Pompiers et agents du SDIS récemment retraités ayant fait valoir leurs droits à la retraite étaient conviés, le vendredi 25 septembre, à une cérémonie organisée en leur honneur dans la salle des fêtes de l'Hôtel du Conseil Général à Lille.

Entouré des membres de la Direction Départementale, Daniel RONDELAERE, Premier Vice-Président du Conseil d'Administration du SDIS du Nord, a félicité les récipiendaires pour la carrière menée et les assura qu'ils ne quitteraient ni la mémoire, ni les souvenirs de leurs collègues et amis.

A l'issue de cette allocution, le Colonel Philippe VANBERSELAERT, Directeur Départemental, retraça en quelques mots les instants particuliers ayant marqué la vie professionnelle des nouveaux retraités qui se virent encore offrir des fleurs et un cadeau souvenir.

Les retraités

Lieutenant Angélo DEBONNE	(Gpt Matériels)
Lieutenant Patrick TERRIER	(Gpt 5)
Adjudant René DELEPORTE	(CIS Seclin)
Adjudant Patrick SAMYN	(CIS La Bassée)
Adjudant René VERSTYN	(CIS Villeneuve d'Ascq)
Major Didier EUTHINE	(CIS Roubaix)
Major Bernard REGHEERE	(CIS Lomme)
Sergent Alain LELEU	(CIS Armentières)
Sergent Raymond SAILLY	(CIS Douchy-Les-Mines)
Monsieur Jack GRARD	(SGAJ)
Madame Marie-Pierre PAUVROS	(MCP)





UN NOUVEAU CIS A CASSEL

Téléthon 2009

VOS "PC" AU SECOURS DE LA MALADIE
Chaque année, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et le SDIS du Nord se mobilisent pour le Téléthon. En parallèle des nombreuses actions organisées sur l'ensemble du Département, par les Centres de Secours, les services et Amicales, l'opération LE DECRYPTHON, a été choisie comme véritable «fil rouge» départemental cette année.

Pour en savoir plus sur cette opération, rendez-vous sur <http://decrypthon-sdis59.blogs.afm-telethon.fr/>